



Nuvilly Christophe Durussel a créé un magasin unique en son genre, spécialisé dans la vente de Lego d'occasion. >> 15



L'assassinat de Dirlaret revit par le roman
Publication. L'écrivain David Bielmann a consacré un roman à une sordide affaire qui reste dans les mémoires en Singine. En 1820, à Dirlaret, la jeune Christina Aeby était retrouvée assassinée. >> 13

RÉGIONS

9
LA LIBERTÉ
MARDI 5 JUIN 2018

L'audit sur la fondation confirme de gros problèmes de management, mais la direction reste en place **L'institution Clos Fleuri doit changer**

« GUILLAUME CHILLIER

Gruyère » On garde les mêmes et on recommence, mais en modifiant les règles du jeu. Telles sont, en résumé, les conclusions de l'audit sur la gestion de la fondation bulloise Clos Fleuri, qui accueille des personnes en situation de handicap. Contestés par de nombreux collaborateurs qui avaient évoqué publiquement « un climat de peur et de dictature » au sein de l'institution, le directeur Charles Butty et son équipe de direction restent en place, ont communiqué hier la Direction de la santé et des affaires sociales et le conseil de fondation.

« Non, on ne recommence pas, rétorque la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. Il y a eu une prise de conscience au sein de la direction et du conseil, et une volonté de dialogue. Je suis convaincue qu'il y a une chance de rétablir la situation. »

40 000
En francs, le coût minimal de l'audit de la fondation Clos Fleuri



À Bulle, la fondation Clos Fleuri et ses quelque 180 collaborateurs s'occupent des personnes en situation de handicap depuis les années 1970. Alain Wicht



« La façon de traiter les collaborateurs doit changer »

Anne-Claude Demierre

Son de cloche similaire au sein du conseil. S'il reconnaît avoir été un peu aveuglé par la qualité de la prise en charge des personnes en situation de handicap - relevée par l'audit - et admet avoir été « un peu en retrait », il est confiant sur l'effet qu'auront les mesures annoncées. « Nous avions une bonne vision du vécu, mais cela nous a peut-être rendus un peu aveugles, souffle sa présidente Elisabeth Dunand. Mais les mesures ne sont pas cosmétiques. Nous espérons maintenant que cela amènera de la sérénité au sein de l'institution », ajoute-t-elle.

Ces mesures, ce sont un cadre, un échafaudage censé permettre de rebâtir une relation de confiance perdue au fil des années au sein de l'institution. Parmi elles, la mise en place d'un accompagnement externe, la création de groupes de travail, ainsi que d'une commission du personnel. L'objectif :

résoudre la crise en développant un management davantage participatif, revoir certains processus et favoriser un dialogue permanent entre la direction, les 180 employés et les partenaires sociaux. « La façon de traiter les collaborateurs doit changer », martèle Anne-Claude Demierre.

Des changements sont donc attendus, sous le regard attentif de la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises (FOPIS). Pour rappel, c'est elle qui, en décembre dernier, avait convoqué la presse pour exposer la situation préoccupante

au sein de Clos Fleuri, témoinné à l'appui (*La Liberté* du 21 décembre 2017). Dans la foulée, la DSAS, qui avait elle aussi reçu des signaux inquiétants, s'était empressée d'annoncer qu'elle allait lancer l'audit.

Problèmes confirmés

Plus de six mois plus tard, la DSAS et la fondation confirment les accusations : « Un grand nombre de collaborateurs pointent du doigt un manque de concertation, la rigidité des règles et des procédures ou encore la façon de traiter les erreurs et les manquements

mineurs. » Les deux parties affirment se baser sur un sondage réalisé dans le cadre de l'audit auprès des collaborateurs, dont la participation se monte à 87%. « Ce sondage montre un certain malaise, essentiellement dans les ateliers et les résidences », détaillent-elles. Et d'ajouter que le « style de management du directeur et de l'équipe de direction suscite des critiques ».

La DSAS et la fondation préviennent toutefois : « Nous sommes conscients que ce processus nécessitera du temps et que les effets ne se verront pas d'un jour à l'autre. » « Nous allons faire des bilans réguliers pour nous assurer du bon développement de l'institution », poursuit Anne-Claude Demierre. « Il faudra du temps, de l'engagement, de la patience et du dialogue », renchérit Elisabeth Dunand.

Dans le cadre de l'audit, qui coûtera plus de 40 000 francs (selon le devis qui sera probablement dépassé), deux autres sondages ont été effectués avec les personnes en situation de handicap et leurs représentants légaux. Là, l'audit distribue les bons points : les personnes en situation de handicap « se sentent très majoritairement à l'aise à Clos Fleuri et sont bien traitées ». Un point qui réjouit le personnel, réuni hier soir pour prendre connaissance des résultats. « Mais certains en attendaient beaucoup plus. Ils trouvent que l'audit n'est pas assez ferme. Au final, il est diverse-

ment accueilli. Mais il faut reconstruire avec ce qu'on nous propose », relate Sophie Tritten, secrétaire générale de la FOPIS. Les collaborateurs se

donnent rendez-vous lundi pour analyser plus en avant les conclusions, cette fois sans la présence de la DSAS ou du conseil de fondation. >>

LA FOPIS SALUE LA DÉMARCHÉ

Dans un communiqué, la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises (FOPIS) relevait hier la qualité de l'audit mandaté par l'Etat. « Les résultats présentés sont le juste reflet du vécu quotidien du personnel », écrit la FOPIS. Elle se réjouit qu'il n'est plus possible désormais de nier le problème de management trop directif et insuffisamment adapté à une institution dont le cœur du métier repose sur les compétences sociales et humaines des collaborateurs. « L'audit montre que le personnel fait bien son travail. La direction, sévèrement critiquée, n'a aucune raison de douter de lui », précise

Sophie Tritten, secrétaire générale de la fédération. « Aujourd'hui, nous sommes satisfaits que la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et le conseil de fondation aient pris la mesure de ce qui n'allait pas », ajoute-t-elle. « Les mesures annoncées doivent permettre aux employés de s'exprimer sans risque de représailles », dit encore la secrétaire, martelant que sa fédération « se montrera intransigeante si des menaces ou des avertissements sont prononcés à l'encontre de ceux qui oseront parler ». « Le personnel mérite plus que jamais qu'on lui accorde le respect qui lui est dû », conclut la FOPIS. GCH

PUBLICITÉ

ALARME METEO: Grêle

Téléchargez l'appli gratuite

L'ECAB'attitude!

Les grêlons endommagent les stores
Montez-les! Les vitres résistent davantage.

ECAB KGV
www.ecab.ch